



**REPUBLIQUE DU BURUNDI**  
**COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME**  
**(CNIDH)**



---

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX CHARGE(E)S D'ETUDE**

Dans le cadre de la réalisation de sa triple mission de protection, promotion et de rôle consultatif, sur financement du Budget de l'Etat, la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'homme (CNIDH) voudrait recruter, pour une durée indéterminée, deux chargé(e)s d'études basé(e)s à Bujumbura.

Le poste de Chargé(e) d'Etude répond aux termes de référence suivants:

**I. LA DEFINITION DU POSTE**

**1. Profil :**

- Disposer d'une bonne expérience en matière de promotion et de protection des droits de l'homme;
- Justifier d'une bonne expérience dans les domaines d'écoute et orientation, d'investigation et de médiation ;
- Avoir une connaissance approfondie des instruments et mécanismes nationaux, régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme;
- Etre apte à appréhender rapidement des cas de violation des droits de l'homme et à proposer des solutions de règlement et la procédure à suivre ;
- Avoir des capacités à organiser et conduire des activités de promotion des droits de l'homme;
- Avoir des aptitudes à rédiger des rapports et à bien communiquer;
- Etre apte à gérer et coordonner un personnel sous sa responsabilité;
- Connaître le contexte social et politique du Burundi;
- Familiarité avec les principales questions de droits de l'homme qui se posent dans un contexte électoral, ainsi que les réponses à y apporter ;
- Familiarité avec la problématique de la prévention et de la réponse à la violence politique;

- Une expérience dans la gestion des conflits et de la diversité serait un atout, de même qu'une expérience de travail avec les organisations des jeunes ;
- Etre diligent et apte à travailler sous pression et dans une situation d'urgence ;
- Ne pas appartenir aux organes dirigeants d'un parti politique ;
- Ne pas afficher son appartenance politique.

## **2-Conditions à remplir**

- Etre de Nationalité burundaise ;
- Etre titulaire au moins d'un diplôme de Licence en Droit, Sciences politiques, sciences sociales, Relations internationales ou d'un diplôme jugé équivalent ;
- Justifier d'une expérience dans le domaine de la promotion et la protection des droits de l'homme ou des domaines connexes au sein d'un service public ou dans une organisation nationale ou internationale s'occupant des droits de l'homme;
- Justifier d'une bonne connaissance de l'outil informatique (au moins Word, Excel, power point, internet);
- Ne pas avoir été révoqué de la magistrature, de la fonction publique ou d'autres services publics ou privés ;
- Parler couramment le Français et le Kirundi et maîtriser des notions d'Anglais et de Kiswahili ;

## **3- Responsabilités**

Sous la responsabilité du Président, la supervision du Secrétaire Général de la CNIDH, le(la) candidat(e) retenu(e) sera chargé(e) de :

- Etudier les requêtes et plaintes soumises à la Commission ;
- S'assurer de la recevabilité et proposer les procédures à suivre ;
- Identifier le droit et les textes nationaux ou internationaux applicables en cas de violation des droits de l'homme ;
- Fournir une assistance technique dans les travaux de la Commission
- Etre apte à conduire et contribuer les études thématiques commanditées par la CNIDH.
- Recevoir et écouter les requérants et en faire rapport à la Commission ;
- Faire le suivi des cas et des recommandations ;



- Elaborer les rapports pour les sous-commissions ;
- Accomplir toute autre tâche lui confiée par le supérieur hiérarchique.

## II- DEPOT DE CANDITATURE ET PIECES A FOURNIR.

Les candidatures sont ouvertes à tous les citoyens burundais jouissant de leurs droits civils et politiques.

### 1- Les pièces à fournir

- Une lettre de motivation en Français adressée au Président de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme;
- Une copie du (des) Diplôme(s) certifiée(s) conforme(s) à (aux) l'original (aux) ;
- Un Curriculum Vitae détaillé ;
- Une ou les attestations de services rendus ;
- Un extrait du casier judiciaire ;
- Deux personnes de référence avec leurs contacts ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ;
- Tout autre document jugé utile pour justifier de l'expérience du candidat.

### 2- Dépôt de candidatures

Les candidatures doivent être déposées, sous pli fermé ne portant aucune mention du candidat ou ses contacts, à la réception de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme, sise Rohero I, Jonction Boulevard Mwezi Gisabo et Avenue Muyinga, avec la mention **unique** sur l'enveloppe : «**REC/BO/CDI/01/2023-Candidature au poste de Chargé(e) d'Etude**» au plus tard **Mercredi, le 22 mars 2023 à 16 heures 00'**.

Seuls les candidats retenus pour passer le test de recrutement seront contactés.

**N.B. Les dossiers déposés ne seront pas restitués.**

Fait à Bujumbura, le 10 mars 2023

Dr. Sixte Vigny Ndirakobuca  
**Président**

Pro. Amb. Anatole BACANAMUHO  
Secrétaire du Bureau Exécutif

